

Annexes sanitaires

7.2.1 – Eau potable

La commune de Poule les Echarmeaux a confié la gestion de la distribution des eaux à la Société de Distribution d'Eau Intercommunale (SDEI).

1 – BESOIN

1.1 - Population

Population totale INSEE 1999	Population totale INSEE 2006	A DESSERVIR Horizon 2020
834	973	1130

1.2 - Gestion des réseaux

1.2.1- Mode de gestion

- Régie communautaire
 Régie syndicale
 Affermage, contrat d'une durée de 10 ans. Fin de l'échéance le 31 décembre 2014.

1.2.2 – Abonnés et consommations

- Données générales de la gestion : annuelles

ANNEE	Consommation abonnés (m3/an)	Nb d'habitants desservis
2009 Poule les Echarmeaux	71 141 (environ)	856

1.3 - Etablissement d'un ratio de production (en m3/habitant desservi)

- Environ 83 m3 par an par habitant

1.4 – Evaluation des besoins (hypothèses du PLU)

BESOINS	Horizon 2020
En m ³ /an commune de Poule les Echarmeaux	84 215

2- RESSOURCES

L'eau distribuée provient notamment des sources Ajoux, Gonnet, Pey, Suchet et Trichard. Cette eau subit un traitement de désinfection.

2.1 – Points d'eau exploités : 9 ressources propres à la commune

En 2006, la commune a lancé la procédure de DUP de ses captages d'eau potable.

SITUATION ADMINISTRATIVE DU CAPTAGE			
Nom	Commune d'implantation	Avis hydrogéologue agréé	Arrêté préfectoral
AJOUX	POULE LES ECHARMEAUX	17/10 /1985	
AURAY	POULE LES ECHARMEAUX	26/03/1953	
CHOPIN	POULE LES ECHARMEAUX	26/03/1953	
GONNET	POULE LES ECHARMEAUX	10/12/1976	
LAFOND	POULE LES ECHARMEAUX	26/03/1953	
MOULIN SCIERIE	POULE LES ECHARMEAUX	26/03/1953	
PEY	POULE LES ECHARMEAUX	26/03/1953	
SUCHET	POULE LES ECHARMEAUX	10/12/1976	
TRICHARD	POULE LES ECHARMEAUX	10/12/1976	

* Le rapport de l'hydrogéologue agréé est l'élément de base pour la définition des mesures de protection.

Cf rapport hydrogéologique du 5 septembre 2009.

2.2 – Qualité des eaux (conclusion des analyses périodiques)

Au cours de cette année 2009, les limites de qualité ont été dépassées à une reprise du point de vue bactériologique en sortie de traitement sur « Lafond », et deux références de qualité bactériologique ont été dépassées en distribution lors d'un autre prélèvement sur le bourg. Les sources sont fortement influencées par les eaux de surface, entraînant des risques de contamination bactériologique.

L'Arsenic naturel de la source Lafond a été mesuré à 6 reprises au-delà des limites de qualité réglementaires, sur l'eau mise en distribution et au robinet du consommateur.

De plus, de nombreuses valeurs de référence physico-chimiques ont été dépassées : quelques paramètres significatifs de la faible minéralisation de l'eau des sources, forte agressivité (conductivité, pH, équilibre calcocarbonique et fer)

L'agressivité et la faible minéralité des sources présente des risques important de dissolution des métaux.

3 - RESEAU

3.1 – Caractéristiques

La distribution est assurée par un réseau en partie maillé d'environ 39 Km, constitué de canalisations principalement en fonte ductile et réparties en différents étages de distribution.

3.2 – Canalisations

Il reste encore environs une dizaine de branchements en plomb, un chiffre en baisse chaque année.

3.3 – Réservoirs

Le réseau comporte 8 réservoirs d'une capacité totale de 1 166 m3.

3.4 – Service incendie

Pas de données

3.5 – Zones à desservir

Les zones à desservir dans le cadre de l'urbanisation prévue par le PLU sont desservies en limite de zone, avec une capacité suffisante pour répondre aux besoins engendrés par les nouveaux développements.

4 – CONCLUSION GENERALE « EAUX »

- La ressource en eau est satisfaisante pour satisfaire les besoins actuels et pour les besoins liés aux urbanisations prévues par le PLU ;
- Le réseau est suffisamment dimensionné pour desservir les urbanisations actuelles ainsi que celles prévues par le PLU.
- L'ensemble des développements urbains autorisés par le PLU sont prévus avec un assainissement collectif. En conséquence ils n'auront pas d'impact vis-à-vis de la protection de la ressource en eau.